

4 Économie

Secteur des hydrocarbures/Présentation du premier draft du nouveau Code pétrolier

Favoriser l'investissement direct étranger

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambourou, et son collègue de l'Economie, Jean-Marie Ogandaga, ont réceptionné, hier, à Libreville, la première mouture du nouveau Code pétrolier, élaboré par plusieurs experts gabonais issus des différentes administrations liées de près ou de loin aux questions pétrolières.

Sur les raisons de l'élaboration de ce nouveau Code des hydrocarbures, les responsables du ministère du Pétrole indique que l'ancien Code pétrolier, entré en vigueur en 2014, ne répond plus aux exigences du nouveau contexte économique de l'amont et l'aval pétrolier. D'où la révision dudit Code.

Ainsi, le gouvernement, ayant pris la mesure des nouveaux enjeux économiques du secteur, a mis en place, en mars dernier, un comité d'appui chargé de réviser les différents points bloquants de l'ancien Code, afin de l'adapter aux nouvelles exigences.



Les ministres du Pétrole, Pascal Houangni Ambourou (g) et de l'Economie Jean-Marie Ogandaga, lors de la présentation de la première ébauche du nouveau Code pétrolier.

Pour le ministre Pascal Houangni Ambourou, le nouveau Code pétrolier permettra de relancer l'exploitation pétrolière, attirer de nouveaux investisseurs, afin de renouveler les réserves pétrolières de notre pays. « (...) Depuis 2014, n'ayant signé aucun contrat avec les sociétés pétrolières, du fait de la rigidité de notre Code, nous avons donc décidé de le réviser, afin d'explorer davantage notre bassin sédimentaire. Et comme vous le savez, sans exploration, il ne peut y avoir de découverte pétrolière. Ainsi, ce Code révisé permettra-t-il d'attirer de nouveaux investissements

directs étrangers. A cet effet, nous avons écouté de nombreux partenaires dont le Fonds monétaire international (FMI), afin de recueillir des éléments devant nous permettre d'avoir un code attractif. C'est ce que nous avons fait. Nous avons mis l'accent sur le contenu local, qui devra permettre aux entreprises gabonaises de jouer un rôle important dans les domaines, entre autres de la sous-traitance, avec l'autre objectif d'améliorer les conditions de vie des populations vivant dans les zones où est exploité le pétrole. Les questions fiscales occupent également une place de choix dans le nou-

veau code», a fait savoir M. Houangni Ambourou. La pression fiscale constitue l'un des facteurs bloquants de l'actuel Code. Ainsi, pour le ministre de l'Economie, Jean-Marie Ogandaga, le nouveau Code pétrolier tiendra compte de l'aspect fiscal, devenu au fil du temps dissuasif pour les Majors du secteur... Aussi, le nouveau Code des hydrocarbures intègre-t-il plusieurs innovations, notamment celles liées aux questions environnementales, au cadre juridique et fiscal, à l'activité pétrolière en amont et en aval, à l'exploration, au



Une vue des experts français...



... et gabonais lors de la réunion d'hier.

Contrat de partage de production (CPP),... A l'issue de ce travail titanesque, les conclusions seront prochainement

présentées au président de la République Ali Bongo Ondimba, avant d'être examinées et adoptées par le Parlement.

Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG)

Jean-Pierre Lasseni Duboze en fonction

MSM
Libreville/Gabon

A la faveur d'une cérémonie sobre présidée par le secrétaire général du gouvernement, le nouveau directeur général délégué de la Société d'énergie et d'eau du Gabon, Jean-Pierre Lasseni Duboze a officiellement pris ses fonctions, hier au siège de l'entreprise, 72 heures après sa nomination en Conseil des ministres (15 octobre). La passation de charge avec Marcellin Massila Akendengue s'est déroulée en présence des agents et hauts cadres de l'entreprise. Après 9 mois passés à la tête de la SEEG, le sortant a

tenu à remercier le chef de l'Etat pour la confiance placée en lui, tout en souhaitant une pleine réussite à son successeur. Ce dernier a insisté sur la continuité du service public, en invitant tous les agents au travail.

« Nous connaissons tous notre métier à la SEEG, c'est le service public : apporter l'eau et l'électricité aux populations et aux opérateurs économiques. Donc, je vous invite à faire ce que vous savez déjà bien faire. Je reste disponible pour tous. Ma porte sera toujours ouverte », a souligné Jean-Pierre Lasseni Duboze.

Il faut savoir que les missions du nouveau patron de la SEEG sont strictement encadrées par un décret. En effet, Jean-Pierre



Jean-Pierre Lasseni Duboze (d) prenant ses fonctions en qualité de DG de la SEEG.

Lasseni Duboze aura comme mission la continuité du service public de l'eau potable et de l'énergie

électrique ; gérer et administrer la SEEG durant la période de réquisition, et réaliser toutes les études et

audits nécessaires lors de la période de réquisition. Il aura également la lourde tâche de préparer l'appel

d'offre à la concurrence pour la désignation d'un ou de plusieurs délégataires du service public ; et enfin gérer de façon optimale les ressources humaines de la société, sans opérer de licenciement durant la période de réquisition.

Âgé de 61 ans, Jean-Pierre Lasseni Duboze a passé 29 ans à la SEEG (1984-2013) en tant que chef du département Finance et Stratégie, avant de finir au prestigieux poste de secrétaire général.

De 2014 à 2015, il est nommé directeur général de la Société de production et de transport d'électricité du Gabon (SPTEG), avant d'être appelé, en août 2017, à la présidence de la République comme conseiller du chef de l'Etat.

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 19/10/2018

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1505	1USD =	570,150	1 USD	592,730
CAD	1,5009	1CAD =	437,042	1 CAD	470,754
JPY	129,4400	1JPY =	5,068	100 JPY	535,358
GBP	0,8784	1GBP =	746,738	1 GBP	800,040
CHF	1,1451	1CHF =	572,838	100 CHF	61 577,33
ZAR	16,4104	1ZAR =	39,972	100 ZAR	4 230,42
MAD	10,8962	1MAD =	60,201	1 MAD	63,57
CNY	7,9835	1CNY =	82,164	1CNY	84,63
KES	116,1200	1KES =	5,649	1KES	5,82

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	19/10/2018	5 150,62
DOW JONES	19/10/2018	25 531,66

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
19 Octobre 2018: 79,16